# Fumeurs, prenez note!

**MOINS DE CIGARES DÈS JANVIER... ...PAS DE CIGARETTES A LA 2e DÉCADE DE DÉCEMBRE**

L'administration des tabacs a une curieuse façon de faire des cadeaux. Elle reprend d'une main ce qu'elle nous donne de l'autre... si tant est que la 3e décade de décembre puisse passer pour un cadeau... de Noël. Ce sont les débitants de tabac qui reçoivent les plaintes et doléances des fumeurs qui protestent en vain devant les comptoirs. Les débitants n'en peuvent mais. C'est l'administration qui est tracassière et ce sont aussi les fumeurs qui ont des exigences abusives au moment où l'on a si peu le droit de se montrer difficile.

« Les débitants obéissent aux ordre de l'administration », nous a déclaré M. Paul Ronse, le diligent président de la Fédération des Débitants de Tabac du Nord et du Pas-de-Calais, que nous avons interrogé sur la question de savoir comment se feraient désormais les distributions.

« Les fumeurs ont pu remarquer que l'administration était décidée à ne plus s'inquiéter du goût du public. C'est la faute des fumeurs qui demandent de préférence des cigarettes à du tabac. On devine pourquoi. On vend le paquet de cigarettes 80 francs. Donc, trop de demandes de cigarettes, d'une part et trop peu de cigarettes fournies par l'administration, d'autre part. Cette fois, le Service de vente de la Manufacture a pris une décision énergique : *à la 3e décade de décembre, on ne distribuera que des paquets de tabac.* Un nouveau de cigarettes pourra être ainsi constitué qui permettra de satisfaire au goût du public dans une plus large mesure. On a fort justement choisi les veilles de Noël pour prendre cette précaution de manière à permettre aux amateurs de cigarettes de fumer des gauloises pendant les fêtes... ou de les revendre au prix fort, comme chacun sait. Je crois savoir que *ce système sera appliqué* toutes les deuxièmes décades des mois qui en comportent trois. J'ajoute que la Manufacture s'applique à fabriquer plus de cigarettes qu'à préparer des paquets de tabac, en vue toujours, de donner satisfaction aux fumeurs dans la mesure des possibilités qui sont, on le sait, limitées.

» En ce qui concerne les rations : aucun changement en décembre. Rappelons la composition des rations décadaires : 2 paquets de cigarettes ou un paquet de tabac, ou 15 cigares, ou 20 picadures, ou 40 nimas. Mais à partir du 1er janvier 1944, les rations décadaires seront ainsi composées : 2 paquets de cigarettes ou un paquet de tabac : *10 cigares ou 15 picadures ou 40 nimas.* Bien entendu, la 3e décade de décembre comprendra un paquet de tabac uniformément, ou 15 cigares, ou 20 picadures ou 40 nimas ».

Voilà donc les fumeurs avertis. Les débitants souhaitent que leurs clients en fassent profit pour qu'ils ne les accablent pas inutilement et injustement de reproches et de revendications.

## Mise à l'abri des petits réfugiés

La Préfecture du Nord communique : Les Œuvres des Petits Réfugiés ont assuré au cours des dernière mois la mise à l'abri de nombreux *enfants originaires des secteurs menacés.*

Devant la période d'hiver, il a été organisé des Centres Scolaires de Replement dans les départements du Nord et de l'Aisne, à Sains-du-Nord, Le Cateau, Tréloh, Arrancy, Ribémont et Villers-le-Sec, où seront accueillis de nombreux enfants *sinistrés* ou demeurant dans des quartiers *déclarés secteurs menacés.*

De plus, il a été également créé pour les enfants déficients mais non contagieux, des Centre Médico-Scolaires à Mégève et à Lourdes.

Ces centres fonctionnent comme des internats où les enfants peuvent poursuivre leurs études.

Ils trouveront en outre, dans les centres dont il s'agit, une nourriture abondante, un chauffage assuré, un enseignement physique et moral des jeux et des livres choisis.

Les parents domiciliés dans des quartiers déclarés « secteurs menacés » par le service départemental de la Défense Passive sont invités d'une façon pressante à faire bénéficier leurs enfants de ces placements.

Pour tous renseignements, les parents peuvent s'adresser à la Mairie de leur commune ou au Service Départemental des Réfugiés et des Sinistrés, Annexe de la Préfecture du Nord, 171, boulevard de la Liberté, 1er étage, porte 117.


La Constipation ne résiste pas aux PILULES DUPUIS

LABORATOIRES DEROUBAIX & Cie 32, r. d'Amsterdam, Paris-8e. Visa N° HB P 7253


**RETOUR DE COLONIE**

## 58 enfants sont rentrés de la Dordogne

Mercredi soir, M. Memet, directeur du Centre d'Accueil de Lille, accompagné du personnel de la Croix-Rouge, a reçu en gare 58 enfants revenant de la Dordogne, où ils étaient demeurés en colonie depuis le 3 mars. 35 de ces bambins étaient destinés à Lille ; 23 ont passé la nuit au Centre d'Accueil de la rue G.-Delory et sont partis jeudi matin pour Valenciennes.

A Périgueux, qu'ils ont quitté mardi à 23 h., le personnel de la Croix-Rouge leur avait distribué des vivres et des boissons chaudes. A Paris, quel de Valmy, le représentant du Préfet de la Seine, accompagné de M. Meyer, directeur du Secours National, avait tenu à se rendre compte de la façon dont le personnel infirmier s'acquittait de sa tâche lors du passage des petits Nordistes. Là encore, un repas et des boissons chaudes furent répartis. Ces enfants, tous bien portants, grossis à souhait, ont dès leur arrivée à Lille, manifesté leur satisfaction et leur reconnaissance envers l'administration de la Dordogne pour l'accueil reçu et les soins dont ils étaient entourés dans ce département fort hospitalier.

Nous croyons savoir qu'en janvier ces 58 enfants seront remplacés par 50 de leurs camarades du Nord.

**RÉCOMPENSES POUR ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT**

Le J.O. du 26 nov. 1943 publie la promotion suivante des récompenses accordées pour actes de dévouement et de courage :

NORD. — M.A. 1re classe : M. Lamay Fernand, inspecteur de sûreté à Amiens.

PAS-DE-CALAIS. — M.A. 1re classe : M. Fleury Robert, gardien de la paix stagiaire à Nœux-les-Mines ; M.A. 2e classe : M. Leurant Edmond, gardien de la paix à Boulogne-sur-Mer.

**LES LOIS SOCIALES ET LES AUXILIAIRES DES TRAVAILLEURS A DOMICILE**

Il est rappelé que la loi du 1er novembre 1941 accorde le bénéfice des lois sociales aux personnes travaillant avec les ouvriers à domicile, à condition que déclaration en soit faite aux chefs d'établissements. C'est ainsi que les membres de la famille de l'appréteur, culottier, giletière, qui les aident dans leurs travaux, peuvent bénéficier de la législation sur les congés payés, allocations familiales, assurances sociales (frais médicaux et pharmaceutiques, indemnités journalières, indemnités décès, retraite, etc.).

Le syndicat des Tailleurs de Lille, 45, rue Léon-Gambetta, se met à la disposition de ses membres qui seraient dans ce cas pour toutes indications et démarches nécessaires.

Tous les ouvriers du département peuvent s'y adresser.

Ceux qui par négligence ou ignorance ne feraient pas cette déclaration continueraient à en voir privés des avantages que leur accorde la loi précitée.

La permanence du syndicat des Tailleurs a lieu tous les dimanches de 10 h. à midi.

# ROUBAIX

**UN VOYAGEUR RECALCITRANT**

Mardi, vers 16 h., un tramway C arrivait place de la Liberté. Le gardien de la paix, de service en cet endroit, fit descendre les voyageurs ayant pris place sur les marchepieds. L'un de ceux-ci, monté sur le tampon arrière de la remorque, prit la fuite afin de ne pas être gratifié d'une contravention. Rapidement rejoint, il fit mine d'exhiber sa carte d'identité puis, bousculant le policier, il reprit le pas de course. Arrêté immédiatement, il déclara se nommer Félix Lanssens, 36 ans, marchand de primeurs, rue de Lannoy, 3, à Lys. Il a été conduit au Parquet de Lille sous l'inculpation de rébellion.

**ELLE FRAPPE PARTOUT**

Hier, vers 8 h., le cadavre de M. Henri Destombes, 60 ans, rue de la Baillerie, 11, à **Wattrelos**, a été trouvé face au n. 154 de la rue de Constantine. M. le docteur Delelis a conclu que le sexagénaire avait été terrassé par une congestion provoquée par le froid. Après quoi, le corps a été transporté au dépôt mortuaire de l'hôpital « La Fraternité ».

**MORT SUBITE**

M. Louis Wagnon, 66 ans, représentant, 17, rue des Trente, est mort subitement, hier, vers, 17 heures, alors qu'il se trouvait au 65 de la rue Henri Carette. M. le Dr Mausse a attribué le décès à une embolie.

Le cadavre a été ramené à son domicile, après constatations de M. le Commissaire Boutemy.

**LES FUNÉRAILLES DE M. EMILE DEREEPER**

Mercredi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, ont été célébrées les funérailles de M. Emile Dereeper, décédé dans sa 84e année, beau-père de M. André Tavernier, secrétaire général de la rédaction du « Journal de Roubaix », président de la Mutuelle des Journalistes du Nord et trésorier de l'Association professionnelle des journalistes du Nord. La levée du corps fut faite à la chapelle de l'église. Le deuil était conduit par MM. Emile et Edgard Dereeper, André Tavernier et Alfred Goens, fils et gendres du défunt.

Dans l'assistance, nous avons remarqué de nombreuses notabilités roubaisiennes ainsi que les représentants de la presse régionale et locale. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Roubaix.

**TRAMWAYS**

Jeudi, à 2 h. 30 et à 8 h.

***PROMESSE A L'INCONNUE***

Un drame émouvant

**DISTRIBUTION DE MASQUES A GAZ**

Les personnes qui, depuis le 11 septembre, se sont présentées à la vérification des masques à gaz qui se faisait au Foyer des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace, et de qui l'appareil a été gardé pour échange, devront se présenter au même endroit pour en obtenir un autre. Elles devront se munir du reçu qui leur a été délivré lorsque leur masque a été repris.

Les personnes démunies de masque et qui se sont fait inscrire au même endroit en vue d'une distribution ultérieure devront également se présenter pour retirer l'appareil qui leur est destiné.

Ces distributions auront lieu au Foyer des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace :

) Le samedi 4, de 14 à 17 h. 30, pour les personnes dont le nom commence par les lettres A, B et C ;

2) Le dimanche 5, de 8 h. 30 à midi, pour les personnes dont le nom commence par la lettre D.

Les retardataires de la rue d'Ansin et de l'école Linné, rue Ingres, qui n'auraient pas retiré leur masque, peuvent également se présenter, 42, rue d'Alsace, pendant ces deux journées.

**ETAT CIVIL**

Naissances : Jean-Pierre Gombaud, de Croix, rue de l'Amiral Courbet, cité Saint-Eloi, 15, née à la Maternité municipale, 20, av. Julien Lagache ; Nicole Deschamps, 210, boul de Mulhouse, née 60, boul. de Cambrai.

Publications de mariage : Roger Békaert tisserand de Leers, et Marie Neuttiens, tisserande, 99, rue du Fresnoy ; Maurice Plouvier, plombier, 17, rue Richard Lenoir, et Pauline Potié, soigneuse, 39, rue Jean Macé ; Gaston Deroose, manœuvre, de Hem, et Marie Simons, papillonneuse, 62 bis, rue de Tournai, cour Loridan, 15.

Décès : Charles Coubronne, 79 ans, 80, rue Lacroix ; Maximilien Van Maeboet, 40 ans, 29, rue Henri Lefebvre, cour Leman, 4 ; Octavie Verbecke, veuve Mullier, 78 ans, 35, rue de Barbieux.

**REMERCIEMENTS**

NOMAIN. — Monsieur et Madame DEVASSINE-BAILLEUL, Mademoiselle Colette et Viviane DEVASSINE, et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie au décès de leur petit ange

**JEAN-CLAUDE**

**Camouflez vos lumières**

Dans la nuit du 2 au 3 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 45 à 5 h. 30

## « SIGNAL » N° 20

**La rebellion des vieillards**

Sous ce titre le correspondant Gieselner Wireing, bien connu, dépeint dans le numéro 20 du « Signal », qui vient de paraître, les événements qui se sont déroulés en Italie entre le 25 juillet et le 6 septembre.

Cet hebdomadaire nous montre entre autres : des photos de la « Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme », fêtant son deuxième anniversaire ; des images et des comptes rendus de la bataille de l'Est ; un rapport sur la Crète intitulé : « Une excursion dans le Pelédis » ; une analyse scientifique du Dr Heinz Graupner concernant le développement de la situation sociale de la femme, ainsi que de nombreux autres articles et photos sur l'art, les sciences et l'éducation en général.

## Le 4e Concert de Radio-Lille au Théâtre Sébastopol

**...AVEC Mlle S. ROCHER HARPISTE**

Le programme du 4e Concert de Radio-Lille au Théâtre Sébastopol, samedi 11 décembre à 15 h., présente un attrait tout spécial par le fait du concours de Mlle Suzanne Rocher, harpiste du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles. C'est, croyons-nous, la première fois qu'une harpiste se produit en soliste à Lille au cours d'un grand concert. Mlle Rocher, accompagnée par le grand orchestre de la station, nous fera entendre des « Variations pastorales sur un Noël ancien » de Samuel-Rousseau, et une « Pièce de Concert » de Pierné.

Le programme orchestral ne le cède en rien aux précédents. Après les prestigieuses harmonies du « Prélude » de « Lohengrin », de Wagner, et la romantique Symphonie N° 1, de Schumann, les mélodies populaires du Poème Symphonique de Smetana, « La Vltava », nous feront revivre les beaux moments du film en couleurs « La Ville Dorée ». C'est cette œuvre qui a servi de fond à l'adaptation musicale du film.

Le Concert, que dirigera Paul G. Theisen, se terminera par l'audition de l'ouverture d'Obéron, de Weber.

Pour que l'athmosphère du Concert ne soit pas troublée par les retardataires, les portes de la salle seront fermées pendant l'exécution des morceaux.

Location : « Amis de Lille », kiosque Grand Place.

## RADIO-LILLE

**PROGRAMME DU 4 DECEMBRE (de 18 h. 45 à 18 h. 45)**

Causerie des spectacles de M. Jules Tardieu ; « En attendant Saint-Nicolas », jeu radiophonique de Mme Gisèle Asbroucq ; L'orchestre et Maurice Dehette sous la direction de Druchert ; Intermède de chant par Mylva Joel ; Causerie « Nos Peintres », J.S. Debus ; « La vie d'une chanson », reportage musical d'Ed. Rombeau ; Causerie sportive par *M Marcel Feltier.*

## LOTERIE NATIONALE

LE GROS LOT DE HUIT MILLIONS de la 33e tranche 1943, gagné par le billet N° 117.952, a été vendu par le « CREDIT DU NORD », émetteur des dixièmes Porte-Bonheur « LE TREFLE », « PTIT QUINQUIN », « FER A CHEVAL ».

C'est la 6e fois en 1943 que cet Etablissement a vendu le billet gagnant du gros lot. 15107

## ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 3 décembre 1943. — Soleil : Lever à 8 h. 56. — Coucher à 16 h. 54.

Aujourd'hui : Saint-François-Xavier. — Demain : Sainte-Barbe.

# L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

pour les personnes dont le nom commence par les lettres A, B et C ;

2) *Le dimanche 5, de 8 h. 30 à midi,* pour les personnes dont le nom commence par la lettre D.

Les retardataires de la rue d'Ansin et de l'école Linné, rue Ingres, qui n'auraient pas retiré leur masque, peuvent également se présenter, 42, rue d'Alsace, pendant ces deux journées.

**ETAT CIVIL**

Naissances : Jean-Pierre Gombaud, de Croix, rue de l'Amiral Courbet, cité Saint-Eloi, 15, née à la Maternité municipale, 20, av. Julien Lagache ; Nicole Deschamps, 210, boul de Mulhouse, née 60, boul. de Cambrai.

Publications de mariage : Roger Békaert tisserand de Leers, et Marie Neuttiens, tisserande, 99, rue du Fresnoy ; Maurice Plouvier, plombier, 17, rue Richard Lenoir, et Pauline Potié, soigneuse, 39, rue Jean Macé ; Gaston Deroose, manœuvre, de Hem, et Marie Simons, papillonneuse, 62 bis, rue de Tournai, cour Loridan, 15.

Décès : Charles Coubronne, 79 ans, 80, rue Lacroix ; Maximilien Van Maeboet, 40 ans, 29, rue Henri Lefebvre, cour Leman, 4 ; Octavie Verbecke, veuve Mullier, 78 ans, 35, rue de Barbieux.

**REMERCIEMENTS**

NOMAIN. — Monsieur et Madame DEVASSINE-BAILLEUL, Mademoiselles Colette et Viviane DEVASSINE, et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie au décès de leur petit ange

**JEAN-CLAUDE**

## WATTRELOS

**Comité local d'assistance aux prisonniers.** — La remise des étiquettes pour l'envoi du 29e colis aux prisonniers se fera au pavillon des Vieux Ménages suivant l'horaire ci-après : mardi 7, de 14 à 17 h., pour les numéros 1 à 200 ; mercredi 8, 201 à 400 ; jeudi 9, 401 à 600 ; vendredi 10, 601 à 800 ; mardi 14, 801 à 1.000 ; mercredi 15, 1.001 à 1.200 ; jeudi 16, 1.201 à 1.350 ; vendredi 17, 1.351 à la fin.

En cas d'empêchement, le titulaire de la carte de colis peut se faire représenter par une autre personne, pourvu que celle-ci soit munie de la carte de colis, de l'étiquette adresse et de la somme de 100 francs, coût du colis.

Les familles qui apporteront des denrées ou objets d'un volume trop grand auront à verser un supplément de 5 francs pour un deuxième emballage.

Le Comité insist auprès des familles pour qu'elles lui apportent des vieux papiers.

**Union des mutilés et réformés.** — Les membres en possession de la carte demi-tarif de la compagnie des tramways sont priés de déposer cette carte au siège, accompagnée de la carte rouge de priorité, pour la faire valider pour l'année 1944.

## BOURSE DE PARIS

**DU 1er DECEMBRE 1943**

Fonds d'Etat Français : 3 % 96,70 ; 3 % am., 99,60 ; 4 % 1917, 101,25 ; 4 % 1918, 102,25 ; 5 % 1920, 141, 45 ; 4 1/2 % 1932 A, 105,95 ; 4 1/2 % 1932 B, 104,80 ; 3 % 1942, 93,25 ; 3 1/2 % 1942, 96,50 ; Caiss. Aut. 5 % 1938, 123,85 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1938, 1,353 ; Obl. Trés. 4 % 1934, 1,246 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500, 531 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 36 B, 140,10 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1,093,50 ; Bons Trés. 4 % 1935, 1,116 ; Caiss. Aut. Tab, 1.050.

Crédit Nationaux : Cr. 1919, 654 ; 1920, 596 ; 1934, 1.149 ; 1935, 1.165.

Foncières et Communales : Fonc. 1683, 335 ; Fonc. 1885, 400 ; Com. 1891, 356 ; Com. 1892, 446 ; Fonc. 1895, 438 ; Com. 1899, 406 ; Fonc. 1903, 436 ; Com. 1906, 400 ; Fonc. 1909, 208 ; Com. 1912, 208 ; Fonc. 1913 3 1/2 %, 444 ; Com. 1930 4 %, 986 ; Fonc. 1930 4 1/2 % 985 ; Com. 1931, 1.006 ; Com. 1931-32, 1.015 ; Com. 1932, 1,020 ; Com. 1942, 1.928.

Actions Françaises : Bque de Fce, 27,000 ; Compt. Esc., 3.525 ; Crédit Fonc., 6.500 ; Crédit Lyon., 3,345 ; Crédit du Nord, 696 ; Sté Gle, 3.048 ; Suez act., 52.500 ; Nord, 2,020 ; El. et Gaz du Nord, 950 ; Electr. du Nord, 760 ; Energie Ind. 3,225 ; Nord Lum., 2,200 ; Thom Houston, 827 ; Pérenchies, 2,925 ; St Frères, 1,915 ; Gez N.-E., 1,470 ; Aciéries Longwy, 1,200 ; Ac. Micheville, 2,600 ; Ac. du Nord, 715 ; Ac. Sambre et Meuse, 875 ; Arbel, 2,700 ; Chant. de Fce, 1,541 ; Constr. Nord-France, 2,200 ; Fives-Lille, 1,300 ; Forges N.-E., 1,915 ; Jeumont act., 875 ; Jeumont (parts), 3,025 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 11,250 ; Hts Fourn. P.-A-Mousson, 6,600 ; Denain-Anzin, 2,500 ; Louvroil Montbard, 1,044 ; Métaux, 4,540 ; Peugeot, 1,700 ; Senelle Maubeuge, 2,515 ; Béthune, 4,000 ; Aniche 3,220 ; Anzin, 1,985 ; Blanzy, 4,995 ; Carvin, 3,775 ; Courrières, 1,315 ; Dourges, 3,435 ; Escarpelle, 4,300 ; Lens, 1,610 ; Ligny-les-Aire 352 ; Marles, 1,550 ; Vicoigne, 1,415 ; Mokta El Hadid, 16,750 ; Nickel, 3,142 ; Ouenza, 6605 ; Lille Bonn (prior.), 1,339 ; Lille Bonn. (ord.), 926 ; Air Liquide, 2,949 ; Glaces Nord Fce, 5,440 ; Kuhlmann, 2,460 ; Pollet et Chausson, 5,299 ; Caout. Indochine, 3,100 ; Cultures Trop., 520 ; Terres Rouges, 1,370.

Valeurs Françaises (Oblig.) : Dep. Nord 4 % 1931 oct., 2,032 ; 4 % 1931, 970 ; 5 1/2 % 1936, 1,030.

# LES PIGEONNES

**Par Jules MARY**

— 19 —

Et il regardait, il admirait à son aise les blancheurs laiteuses de sa nuque, apparaissant sous les bouclés des petits cheveux en révolte.

— C'est un désastre, dit-il en riant, et je donnerais volontiers toutes les avoines de mon père pour que la grêle eût épargné vos fleurs.

Elle tressaillit et se retourna brusquement.

— Ah ! dit-elle, c'est vous, Frédéric... par ce temps-là ?... bonjour...

Elle était sans gêne, sans rancune. Il tendit la main. Elle la serra. Il dit, ému :

— Vous ne m'en voulez pas ?...

Elle secoua la tête, mais sans répondre, et se remit à ses fleurs. Il insista.

— Dites au moins que vous pardonnez ma... ma sottise ?...

— Tiens ! fit-elle avec un peu d'ironie... il paraît que c'est le jour ! Oui, Frédéric, oublions cela, je vous pardonne...

« C'est le jour ! » Que voulait-elle dire ? Tout à coup, elle se redressa.

— Assez de travail. Je suis toute mouillée. Je vais changer de robe.

Au moment où ils entraient au Colombier, un visiteur en sortait dont la vue soudaine fit faire à Frédéric un geste de surprise et de colère. C'était Bernard.

Les deux hommes se saluèrent à peine. Sur la dernière marche du perron pourri et vermoulu, aux larges dalles disloquées et branlantes, Frédéric s'arrêta.

— Je croyais que vous détestiez cet homme... à plein cœur... et que vous l'aviez prié de ne plus vous fatiguer de sa présence ?...

Elle le regarda fixément, jusqu'au fond des yeux.

— S'il fallait me souvenir, Frédéric, ce serait le désert autour de moi... Lui aussi... m'a prié d'oublier... comme vous !... C'est le jour ! Je suis faible... je ne sais pas bien haïr...

Il était mécontent, nerveux. S'il rebroussait chemin, simplement ?... Comment, ce Préaudière l'outrage à ce point qu'elle est prise d'une attaque de nerfs ?... et après l'avoir chassé, elle le reçoit ? Louche, cela... Il trouvait naturel qu'elle lui eût pardonné à lui, mais signifiait qu'elle eût pardonné à Bernard.

« Que viens-je faire ici ?... pensait-il, j'ai devant moi deux femmes sans scrupules et une fille coquette... On se moque de toi, Frédéric !... »

Et machinalement, il regardait derrière lui... hésitant, prêt à partir.

Georgette lui appuya gentiment la main sur le bras, et sans reproches, l'ayant deviné, même plutôt avec une sorte de commisération :

— Allons, dit-elle, encore une mauvaise pensée n'est-ce pas ?

Il entra. Il trouva au salon Mme de Courcimont et Mme Levasseur, sérieuses, gênées. Elles se souvenaient du parc et n'étaient point certaines de n'avoir pas été vues. Frédéric fut très correct. Elles se rassurèrent en échangeant un coup d'œil. Georgette descendit presque aussitôt : elle avait le regard moins limpide que d'habitude, plus voilé, et un peu de fatigue, comme d'une insomnie, épandait une langueur sur sa jolie figure : elle sourirait pourtant, à Frédéric, mais celui-ci était trop perspicace pour ne pas observer le changement survenu en sa personne. Ces yeux sombres entourés d'une large meurtrissure violette, il les avait déjà vus, enfant, en ses jours de tristesses ou de contrariétés. En ce temps-là les yeux redevenaient bleus, bien vite. Mais c'était l'enfance, l'âge des douleurs qui passent, des larmes faciles des gros chagrins rapidement oubliés. Maintenant !...

Le ciel se dégageait... Des flocons dispersés y roulaient, couleur de vieil argent... Au bout de l'horizon, un nuage noir déversait sous lui une nappe de lignes plus claires. C'était de la pluie qui tombait encore là-bas. Il y eut ensuite un arc-en-ciel. Le soleil parut.

Lorsqu'il prit congé, les deux sœurs le laissèrent partir seul, mais Georgette l'accompagna jusqu'au jardin, où ils rencontrèrent le père Majory qui se promenait, lourd sur ses deux cannes. Le vieillard salua cordialement Frédéric et lui tendit sa main tremblante et ridée.

— Vous retornez à Clos-Pornin, monsieur Pierredon ?... Voulez-vous que je vous fasse un peu de conduite ?... Cela me rajeunira...

— Certes... et je vous prie de vous appuyer sur mon bras, monsieur Majory.

— Non, j'ai mes cannes... Merci. Voilà une proposition, je le dis sans méchanceté, qui ne serait jamais venue à l'esprit de votre père.

— Grand-papa ! réprimanda Georgette.

— Je ne dis pas de mal... Pierredon est rude... C'est connu... pas vrai ?

Ils prirent par le parc. Frédéric et Georgette marchaient côte à côte. Le vieux suivait d'un pied traînant.

*(A suivre).*

# TOURCOING

**LA SERIE DES VOLS**

La bicyclette de M. Eeckes Georges, 40 ans, receveur à l'E.L.R.T. a été volée au dépôt de la rue de l'Union.

— Un pardessus appartenant à M. Merksert Oscar, 79 ans, pensionnaire à l'Hospice de la rue d'Havré a été dérobé dans l'établissement.

— Le sac à main de Mme Van Asnée Susanne Vandendriessche, 38 ans, demeurant à Lille, 36, rue L. Fried, lui a été volé sur un tramway de la ligne R, pendant le trajet Halluin à Tourcoing. Le sac contenait 700 francs ; 2 cartes d'identité ; la carte d'alimentation et de pain ainsi qu'un trousseau de clefs.

**SAISIE D'UN CAMION DE CHARBON**

Deux gardiens de la paix ont interpelé rue de Gand, Eugène Cattice, 43 ans, demeurant à Oignies, rue E. Zola, qui conduisait un camion chargé de charbon.

Le permis de circuler étant périmé le conducteur n'ayant pu produire sa carte de pneu, ni justifier d'une autorisation de transport du combustible. La police saisit le véhicule et son chargement. E. Catrice sera poursuivi.

**C'EST DEFENDU... ET DANGEREUX...**

M. Leclercq, demeurant 148, rue de la Malcense, et M. Mastelain, 32, rue du Tonkin, ont récoité des avertissements taxés pour occultation insuffisante des lumières de leur habitation.

**SECOURS EXCEPTIONNELS AUX HABITANTS PRIVÉS DE RESSOURCES**

Le paiement aura lieu au bureau de bienfaisance, lundi 6, de 8 h. 30 à 9 h. 30, numéros impairs ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, numéros pairs.

**SECOURS AUX RÉFUGIÉS ET SINISTRÉS**

Le paiement aura lieu au bureau de bienfaisance, le mardi 7, de 15 h. à 16 heures.

## Sociétés et Comités

CENTRE D'ENTR'AIDE DES PRISONNIERS (quartier des Phalempins). — Prochain repas des enfants de prisonniers et orphelins de guerre, jeudi 2 décembre, à l'école La Fontaine, rue de la Baille, à Tourcoing. Se munir de la carte individuelle.

**ETAT CIVIL**

Naissance : Jean-Pierre Voreux, av. du peintre Grau, 44.

Publications : Etienne Breine, e.p., rue Vauban, 15, et Philomène Daussy, a.p., de Lille ; Cyrille Meatre remise de l'imprimé rempli ; des cartes de lait concentré aux enfants âgés de moins de 18 mois contre remise du certificat médical et de la souche du mois précédent ; des tickets supplémentaires de viande aux prisonniers rapatriés depuis moins d'un an sur présentation de la carte individuelle d'alimentation.

Remise des cartes et tickets aux jeunes gens reclassés dans la catégorie J3.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Ivresse illicite. — Georges Milleville, 32 ans, 97, rue de Roubaix, à Leers, avait formé opposition à un jugement le condamnant, par défaut, à 3 mois d'emprisonnement et 20.000 francs d'amende pour création de commerce, hausse illicite, vente sans facture, portant sur de la toile de métis qui avait d'ailleurs été dérobée à l'usine Mulliez, à Marcq-en-Barœul. La peine a été ramenée à 1 mois et 6.000 francs d'amende.

Le devoir. — 2 mois par défaut à Jean Cjervinski, mineur, à Ostricourt, qui a abandonné son travail aux mines d'Ostricourt.

Le beurre. — 1.200 frs d'amende à Antoine Orzesiak, 42 ans, mineur, à Ostricourt, 56, cité de la gendarmerie, qui a acheté 5 kgs de beurre sans tickets.

# SPORTS

**HOCKEY**

## PARIS-NORD, A LILLE

Connaissant la sportivité du public lillois auquel on n'a jamais fait appel en vain, le Comité des Flandres de Hockey le convie à assister en foule aux deux rencontres sensationnelles qu'il organise le 5 décembre sur le Stade Henri Jooris.

A 14 h., match féminin de hockey entre les équipes du Stade Français (champion de France et du Lille Hockey Club.

A 15 h., Paris-Nord, entre les équipes sélectionnées de l'Ile de France et des Flandres.

Pour permettre à tous de suivre avec intérêt ces deux matches un résumé des règles du jeu sera distribué avec le ticket d'entrée.

Prix des places : tribunes debout couvertes, 10 fr. ; tribunes assises, 20 et 30 francs.

Un service spécial de tramways fonctionnera dès 13 h. 45 de la Gare au Stade Henri Jooris.

**CHALLENGE COLSON**

**U. S. TOURCOING CONTRE AMIENS A. C.**

La chalenge Colson a été mis sur pied pour permettre aux clubs des deux groupes Nordistes disputant la championnat de France Amateurs, de se rencontrer alternativement.

Pour la première journée, l'Union recevra au Stade Fromentin, l'excellente équipe d'Amiens bien classée dans son groupe, et cette rencontre permettra déjà d'établir la ligne de comparaison.

Les Utiens ont prouvé dimanche dernier contre l'O.I.C.L. que l'équipe est maintenant au point et qu'elle est capable d'obtenir de beaux résultats.

Pour permettre aux Améniénois de reprendre le train du soir, le coup d'envoi sera donné à 14 h. 15 précises.


*ANNONCES LÉGALES*

**COUR D'APPEL DE DOUAI.** — La nommée RIVE Marie-Clémence, femme RIVE Joseph, herbagère, demeurant à Anor, rue d'Hirson, 90, a été condamnée par arrêt de la Cour d'Appel de Douai, du onze novembre 1943, enregistré, à trois mois de prison, vingt mille francs d'amende, pour fraude alimentaire. La Cour a ordonné l'insertion de l'arrêt dans le journal « Le Réveil du Nord », et l'affichage à la porte du domicile de la condamnée pendant une durée de sept jours, le tout par application des articles 1er de la loi du 1er août 1905. — Vu, le Procureur Général : Ch. FONTANGES. — Pour extrait, le Greffier : Victor LEFEBVRE. 25647

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX** — Par jugement du 2 novembre 1943, le Tribunal a prononcé la réouverture de la liquidation judiciaire du sieur DUMORTIER Paul, bouchier, 222, rue des Longues-Haies. Nommé M. Maurice FREMEAUX, juge commissaire, et Me DELOMMEZ, liquidateur judiciaire, à Roubaix, 41, rue du Grand-Chemin. A partir de ce jour, les créanciers peuvent remettre leurs titres de créances avec un bordereau indicatif des pièces jointes et des sommes réclamées. Ceux qui désireraient être nommés contrôleurs sont priés d'en faire la demande à Monsieur le juge commissaire audit Tribunal, qui désignera parmi les candidatures un ou plusieurs contrôleurs. (Décret du 8 août 1935).

Etude de Me LAVERSIN, Notaire à Saint-Hilaire-Cottes — **CESSION** *Première insertion* — Suivant acte reçu par Me LAVERSIN, le 23 novembre 1943, enregistré le 27 suivant, folio 45, case 352, les époux BOURDON-LEFEBVRE, de Lozinghem ont cédé aux époux MERCIER-KNOCKAERT, le fonds de commerce de DEBIT DE BOISSONS et DEPOT DE BIÈRES, VINS et LIQUEURS à emporter, par eux exploité à Lozinghem, route de Lillers. Oppositions reçues en l'étude dans les vingt jours de la deuxième insertion. 3641

*CESSIONS*

**A céder à Lens** : important commerce de fruits et légumes en gros, pommes de terre mûres, primeurs et semences en gros, ail, oignons, échalotes et légumes secs en gros. Carte de commissionnaire en gros en fruits et légumes. Très gros chiffre d'affaires. Matériel important. — S'adresser à Me DERUY, Huissier, à Lens

**Bière en gros**, bonne petite affaissant beaux bénéfices. Avec camionnette, à céder 135.000.

Et R.I.C.I.N 52, r. Faidherbe, LILLE

**LENS** - **A céder Alimentation générale.** Chiffre d'affaires important. S'adresser à Me DERUY Huissier, à LENS. 36305

**CAFE** bentieuse LILLE 2.000 à 2.500 la semaine Gd logt Prix : 50.000 AGNUS PERE 53, r. de Paris, LILLE

**ENTREPOT BIÈRES**

Presses à cidre Meyenne, affaire seule s. concur. Sup. locaux et logement, matériel estimé 500.000, moderne, perf. état. Pas de livraisons. Etabl. de vieill. renom, a. conn. spéc. Bén. nets pr. 300.000. Prix : 300.000 fr. Concours assuré. S'r. de la Victoire, Paris. Tru 09.68

DENIS

**Commerce Electricité, T.S.F., sans local ni matériel, près Lille, à céder 20.000.**

Et R.I.C.I.N 52, r. Faidherbe, LILLE

**Boulangerie**, 20 km. de Lille. 700 qtx par mois Gd logt. Prix : 200.000 COURMONT, 77, rue de Paris, LILLE. 14101

**Fabrication, vente et réparat. cycles à Tourcoing, à céder 100.000.**

Et R.I.C.I.N 52, r. Faidherbe, LILLE

*VENTES ACHATS LOCATIONS*

**ACHETE** région Nord ou Ardennes, **USINE** 1.500 à 3.000 m. Hall charp. métal. Force CARNOY, 3, rue de Metz, PARIS (10e). 11397

**Saint-Augustin**, superbe immeuble 8 étages. Petits locaux commerciaux, grand confort, 400 m2, revenu 300.000 fr. Exceptionnel : 3.200.000 fr. WANECQ, TAISANT et GUILLEMOT, 4, rue de Rome, PARIS. EUR.53-20

**EURE** - 100 km. Paris Joli prieuré anc., tout conf. Parc, potager, vue, 1 ha 1/2 : 650.000. — TAISANT, 4, rue de Rome, Paris. EUR. 53.20.

**Ville de Hénin-Liétard - BEL IMMEUBLE** six p. et salle de bains, construction neuve, avec jardin 1.500 m2. — S'adresser à Me DERUY, Huissier, à LENS 36306

*OFFRES D'EMPLOIS*

**Représentants** déjà introduits et libérés obligations S.T.O., sont demandés pour vente aux agriculteurs produits d'élevage. Maison de 1er ordre qui exige références sérieuses. — Ecrire DAVEN B. P., 50, Lyon R. P. - Visa n° 1758-30 IR 7. 10517

**Recherche bonne employée dactylo** pour bur. St-Maurice-Lille. - Ecr avec référ. C.A.W.M. au Réveil. - Visa n° 1694-2 IR 7. 30805

Demande **demi-ouvrière couturière.** - Mlle ELLEBOODE, 26, rue Ste-Catherine, LILLE. - Visa n° 1723-2. IR 7. 30716

*PERDUS ET TROUVÉS*

**PERDU** 20 nov., **foulard blanc**, région Bouchain nom « Jacky » a. Récompense - Mme BERNARD, 17, rue J.-Ferry, Marquette-en-Ost. (Nord).

La personne qui a pris le 30 nov